

Des conférences, des débats dans la région Rhône-Alpes relatifs aux ogm ou à leurs alternatives

- **Mercredi 18 avril de 9h. à 12h** Discussion autour de la perspective d'une action **Bois Raméal Fragmenté** en Rhône-Alpes. à la Maison Rhodanienne de l'Environnement, 12 rue St-Hélène 69002 LYON (<http://www.maison-environnement.info/>). Contact Benoit DODELIN, benoit.dodelin@univ-savoie.fr.
- 2eme JOURNÉE BIO ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE **Dimanche 1^{er} JUILLET** CHÂTEAU-ARNOUX Pays Durance Provence , Conférence débat à 17H30- Salle des fêtes **Gilles-Eric SERALINI, « LES ACTIONS de L'HOMME SUR L'ENVIRONNEMENT » Biodiversité, Impacts des biotechnologies, des OGM, des pesticides**
- **11 avril 07 à St Maurice de Gourdans** (Ain, commune où un essai est prévu) Conférence débat sur les OGM, organisé par le collectif OGM NON MERCI 01 avec Lilian Ceballos, pharmacien écologue et des agriculteurs du coin.

Actualités sur les OGM en Rhône-Alpes :

Le jeun démarré à Bourgoin Jallieu le mercredi 28 avril s'est terminé dimanche, il est possible qu'il redémarre cette semaine. Il a bien été relayé par la Dauphiné Libéré. Des soupçons sur l'agriculteur qui ferait l'essai se paufinent. La suite au prochain épisode.

Contact des Jeuneurs : Patrick Herrero : 06 87 28 73 56.

Actualités sur les OGM en France :

Suivre l'action des grévistes de la faim et jeuneurs de toute la France sur <http://www.moratoireogm.fr/index.php>.

Des ogm dans la bio ? Pas d'OGM dans le bio

Le Parlement européen ne veut pas de traces d'OGM dans les produits bio

http://www.francematin.info/Pas-d-OGM-dans-le-bio_a10802.html

Alors que la Commission préconise 0,9 %, afin de prendre en compte des contaminations accidentelles, le Parlement européen a réclamé 0,1 % seulement, soit le seuil de détectabilité, lors d'un vote consultatif, jeudi 29 mars. "Il est fondamental de ne pas dénaturer la production bio par une tolérance trop élevée", a expliqué l'eurodéputé socialiste belge Marc Tarabella, qui a été suivi par une majorité de ses collègues : 324 contre 282, et 50 abstentions. Chez les Français, seuls les eurodéputés UMP ont voté contre.

L'HUMANITÉ DES DÉBATS. OGM ?

Appliquer le principe de précaution

samedi 31 mars 2007

<http://www.humanite.presse.fr/journal/2007-03-31/2007-03-31-848758>

Par Lylian Le Goff, pilote de la mission biotechnologies, et Arnaud Gossement, administrateur et responsable juridique de France nature environnement.

France nature environnement, fédération française de 3 000 associations de protection de l'environnement, est strictement opposée à toute culture en plein champ de plantes génétiquement modifiées. Non seulement l'intérêt de ces manipulations du vivant n'est pas démontré, mais les risques induits pour la santé et l'environnement ne sont pas correctement évalués et irréversibles. France nature environnement est très attachée à ce que le dossier OGM fasse enfin l'objet d'un débat réellement démocratique de manière à sortir de la situation de blocage actuelle.

OGM : la France à la peine face aux Américains

THIÉBAULT DROMARD et MARC MENNESSIER. Publié le 03 avril 2007

PRÉVISIONS. La culture de maïs transgéniques dans l'Hexagone devrait couvrir en 2007 une surface comprise entre 30 000 et 50 000 hectares. Suite de l'article

sur : http://www.lefigaro.fr/economie/20070403.FIG000000080_ogm_la_france_a_la_peine_face_aux_americains.html

Agriculture biologique - Cohabitation OGM / non OGM : les producteurs bio se disent prêts à des actions en justice <http://www.terre-net.fr/actualite-agricole/france-local/article-203-39140.html> Publié le 02/04/2007

Au cours de l'assemblée générale de la Fédération nationale d'agriculture biologique (Fnab), la semaine dernière au Croisic, les producteurs bio ont réaffirmé que selon eux, il est impossible de faire cohabiter les cultures OGM avec les leurs. Ils sont prêts à faire appel à la justice en cas de contamination.

Lettre ouverte au futur président de la République d'industriels des semences ou de produits phytosanitaires

Voir : <http://www.ogm.org/pages/show.php?cat=2&idcomm=141&id=1>

M. Claude MENARA (agriculteur - transgéniculteur) est assigné, le 05 avril, en référé devant le Tribunal de Grande Instance de Marmande (47) pour dissémination dans l'environnement de pollen de maïs génétiquement modifié, à la demande d'un couple d'apiculteurs, d'un syndicat professionnel apicole et de la Confédération Paysanne. Cette demande a reçu le soutien des structures Civam bio 47, Bio d'Aquitaine, de l'Union Nationale des apiculteurs de France, et de nombreux syndicats d'agriculteurs régionaux.

Le 3 avril 2007 sera jugé à la Cours Administrative de Bordeaux Yves Manguy, Maire de Landigny (Charentes). Il avait pris en 2005, comme d'autres Maires du département, un arrêté interdisant les OGM sur sa commune (notamment pour protéger 2 exploitations productrices de maïs en conversion vers l'Agriculture Biologique). Tous ont été déboutés au Tribunal Administratif de Poitiers.

Les Maires ne veulent pas baisser les bras et ont décidé, pour des raisons économiques, que seul l'un d'entre eux déposait un recours. Mais tous sont concernés et soutiennent, notamment financièrement, la commune de Landigny et son maire Yves Manguy. http://www.monde-solidaire.org/spip/article.php3?id_article=3898

Un guide des produits sans ogm en Bretagne vient de sortir :

www.consommeursansogmenbretagne.org

A l'international :

Une génétique inquiétante pour 3 colzas OGM autorisés en Europe

Echo Nature, Le nouveau magazine d'information environnementale

http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=2580

Hier, la Commission européenne a autorisé la mise sur le marché de 3 nouvelles variétés de colza OGM de la société Bayer. Dénommés Ms8, Rf3 et Ms8xRf3 (1), ces colzas ont été génétiquement modifiés pour être tolérant à l'herbicide glufosinate-ammonium produit par cette même société : le Basta F1 (2). L'autorisation, d'une durée de 10 ans, s'applique à l'importation et à l'utilisation des colzas pour l'alimentation animale et à des fins industrielles. L'autorisation de culture a été refusée (suite à la demande du fabricant), tandis que l'utilisation pour l'alimentation humaine n'était pas demandée. Bien que ces OGM aient officiellement fait l'objet '...d'une stricte évaluation des risques préalables à la mise sur le marché... qui a démontré qu'ils offraient les mêmes garanties de sécurité que le colza traditionnel', l'autorisation est assujettie de recommandations à Bayer sur la réaction appropriée en cas de dissémination accidentelle.

Une luzerne OGM interdite aux États-Unis

Stéphanie Bérubé, La Presse

<http://www.cyberpresse.ca/article/20070314/CPACTUEL/703140612/5098/CPACTUEL01>

Les fermiers américains qui possèdent des semences de luzerne génétiquement modifiées ont intérêt à les planter au plus vite. Un juge de San Francisco a imposé hier un moratoire sur une luzerne OGM de la multinationale Monsanto: interdiction d'en planter au-delà du 30 mars parce que le Département américain de l'agriculture n'a pas fait d'études adéquates sur l'impact environnemental de cette variété, note le juge Charles R. Breyer.

Cette même luzerne a été approuvée par l'Agence canadienne d'inspection des aliments qui n'a pas l'intention de réviser sa décision, malgré ces développements américains.

«C'est totalement sécuritaire», a précisé Stephen Yarrow, directeur du bureau de la biosécurité végétale. L'Agence considère que la décision du juge Breyer est purement administrative et qu'elle ne laisse pas croire que cette luzerne peut présenter un danger pour la consommation animale ou humaine. Malgré son autorisation, Monsanto n'a pas encore commercialisé cette luzerne au Canada.

Autorisation d'un riz GM produisant de la lactoferrine

L'U.S. Department of Agriculture (USDA) a délivré une autorisation pour la culture à grande échelle, dans le Kansas (un Etat non producteur de riz alimentaire), d'un riz produisant la lactoferrine humaine, une protéine de défense contre les infections, présente notamment dans le lait.

Voir : http://www.checkbiotech.org/root/index.cfm?fuseaction=newsletter&topic_id=6&subtopic_id=33&doc_id=14568

Inquiétudes chez les apiculteurs allemands

26.03.2007 / AGIR Agence d'information agricole romande

<http://www.agrigate.ch/home/EasyGateWebBase/DesktopPages/DisplayNews.aspx?LangID=2&ItemID=12657&mid=1776>

Les chercheurs allemands planchent sur les causes d'une soudaine mortalité chez les abeilles.

La Corée du Sud pointe les OGM, le Devoir, 30 mars 2007

<http://www.ledevoir.com/2007/03/30/137508.html>

Le Québec en rêve, la Corée du Sud l'a fait: à compter du 29 juin, tous les aliments contenant des organismes génétiquement modifiés (OGM) vendus sur son territoire devront obligatoirement être étiquetés pour mieux informer les consommateurs, a annoncé le gouvernement sud-coréen mercredi dernier.

Selon l'agence de presse Yonhap, cette nouvelle législation va également favoriser la délation puisqu'elle enchâsse un système de récompenses (2500 \$) qui seront accordées aux consommateurs qui dénonceront d'éventuelles erreurs d'étiquetage. Quand aux compagnies qui voudraient se soustraire à l'étiquetage obligatoire, elles s'exposent à des amendes de 125 000 \$ et à des peines d'emprisonnement pour leurs dirigeants, a souligné le ministère de l'Agriculture.

<http://irh.unice.fr/spip.php?article657>

par Julie Milanini

Une société américaine a modifié les gènes d'une bactérie pour lui faire produire un polymère destiné à confectionner **du fil à suture biodégradable**, bientôt commercialisé. Le matériau pourra aussi être utilisé à d'autres usages chirurgicaux, comme les stents et les valves artificielles.

Agronomes et vétérinaires sans frontières et les OGM : Quel impact pour les familles paysannes du Sud?

<http://www.notre-planete.info/actualites/com.php?id=1048>

AVSF, tout en défendant la recherche sur les OGM en milieu confiné et sous stricte validation d'organisme publics, souligne que les applications OGM pour les petits paysans du sud ne sont pas une solution, mais plutôt un danger pour leur autonomie et leur mode de culture.

Guinée-Bissau : Les consommateurs dénoncent l'introduction des OGM à Bissau

mardi 27 mars 2007, par senactu

<http://www.senactu.info/Guinee-Bissau-Les-consommateurs,2141>

La coalition pour la défense du patrimoine génétique bissau-guinéen a dénoncé lundi l'introduction des organismes génétiquement modifiés (OGM) en Guinée-Bissau alors que le pays ne dispose pas de laboratoires qualifiés pour faire des analyses adéquates de ces produits.

Coton Bt possiblement cause de la mort de bétail dans l'Andra Pradesh

par Uma Sudhir, Le lundi 26 mars 2007 (Hyderabad):

Le coton Bt modifié génétiquement se trouve au coeur d'une nouvelle controverse, et ce pourrait cette fois conduire à une collision frontale entre les producteurs d'animaux et le ministère de l'agriculture de l'Andra Pradesh.

Le département de production animale de l'Andhra Pradesh s'apprête à demander au ministre de l'agriculture l'arrêt de la vente des semences de coton Bt transgénique pour la nouvelle saison.

C'est la conséquence de rapports en provenance de plusieurs districts indiquant que les moutons, les chèvres et même le bétail broutant les restes de coton Bt sont tombé malades, et parfois même décédés.

<http://www.ndtvprofit.com/homepage/storybusinessnew.asp?template=&whichstory=n&id=37244>

une deuxième région roumaine vient de se déclarer "zone sans OGM" : il s'agit de la région de Huedin. Et 14 autorités locales de cette région (vers Cluj Napoca) demandent au gouvernement le droit d'interdire les OGM sur leur territoire. En mars 2006, c'était la région de Bistrita qui avait pris une délibération contre les OGM en champ. de Ramona Duminicioiu, Director Executiv Centrul de Informare asupra OMG – InfOMG

Lula approuve un assouplissement des règles d'approbation des OGM, 22.03.07 | 21h04

<http://www.lemonde.fr/web/depeches/0,14-0,39-30236916@7-50,0.html>

Le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a approuvé mercredi soir un assouplissement des règles d'approbation des organismes génétiquement modifiés (OGM) au Brésil, selon l'agence de presse officielle Agencia Brasil.

Il suffira désormais qu'au sein de la Commission technique nationale de biosécurité (CNTBio) 14 membres sur 27 donnent un avis favorable pour qu'une variété d'OGM soit commercialement autorisée. Auparavant il fallait réunir une majorité des deux tiers, soit 18 voix.

Moustique transgénique contre malaria

Mercredi 21 Mars 2007 - Mise à jour : 08h35

<http://www.20minutes.fr/article/146872/20070320-Sciences-Moustique-transgenique-contre-malaria.php>

La malaria, aussi appelé paludisme, tue chaque année plus d'un million de personnes, principalement des enfants africains, selon l'OMS. Pour éradiquer ce fléau, en l'absence d'un traitement ou d'un vaccin vraiment efficace, des chercheurs américains proposent d'explorer une nouvelle stratégie: éliminer le vecteur de la malaria, la femelle du moustique anophèle, en introduisant une variété transgénique qui ne transmet pas la maladie.

Campagnes :

Greenpeace : Envoyons un grain de maïs non OGM à Nicolas Sarkozy pour lui demander de protéger ce qui demain n'existera peut être plus ! Comment faire?

Prenez un grain de maïs (maïs à pop corn, maïs doux en conserve - que vous devriez essayer) et glissez-le dans une enveloppe. Joignez une lettre avec votre demande de moratoire. Vous pouvez vous inspirer du [modèle de courrier](#)

Adressez-le courrier à : Nicolas Sarkozy 18, rue d'Enghien 75 010 Paris

Agir pour l'environnement. **Biodiversité... l'Etat d'Urgence**. Ecrivez à vos élus.

<http://www.agirpourenvironnement.org/campagnes/c25.htm>

Greenpeace propose de fournir des tests de détection d'OGM à 5.50 euros pièce (frais de port non compris). Pour rappel, ces tests permettent de savoir si la maïs est OGM ou pas. Ces tests ne sont pas adaptés à d'autres plantes. Ils conviennent surtout au maïs Monsanto 810 (MON810), unique variété d'OGM à vocation commerciale susceptible d'être plantée en France de manière commerciale mais fonctionnent aussi pour le maïs BT 11 et BT 176. Si ces tests permettent de savoir si le maïs est OGM ou pas, ils ne permettent pas de mesurer la contamination d'un maïs non OGM par un maïs OGM. Pour mesurer la contamination, une analyse PCR par un laboratoire spécialisé est nécessaire.

Le mode d'emploi en français est disponible sur <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/mode-d-emploi-du-kit-trait-bt.pdf>.

Vous pouvez commander ces kits dès maintenant.

L'équipe de campagne OGM

A lire, à écouter et à voir :

Extrait du film "guerre et paix dans le potager", sur les insectes auxiliaires

<http://www.vodeo.fr/94-58-2876-guerre-et-paix-dans-le-potager-1-2.html?visu=2876>

sur les ogm (pas vus) :

Reportage de TF1 :

<http://s.neufportail.fr/FluxJt/jt20d13032007/jt20d13032007r15.aspx>

Nouveaux soupçons sur le maïs transgénique de Monsanto

<http://www.ogmpda.com/forum/viewtopic.php?p=198#198>

L'émission Terre à Terre sur France Culture du 31 mars, écoutable pendant une semaine, avec Gilles Eric Séralini :

http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/terre_a_terre/index.php

Pour vous inscrire sur cette liste de diffusion : envoyez un mail vide à resogm-suscribe@infogm.org. Retrouver les numéros précédents sur www.resogm.org, Rubrique Contacts

La vie de l'association :

Prochaine réunion Conseil d'administration : jeudi 26 avril de 17 h à 21 h, au 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon.

Coordonnées de Rés'OGM Info : Siège social : 7 rue du jardin des plantes 69001 LYON
04 78 42 95 37, resogminfo@free.fr, www.resogm.org